

Comment remplir et faire remplir votre certificat médical : 4 étapes vous concernent... Obligatoire avec l'inscription au club.



2

Votre médecin complète le certificat médical et **S'IL COCHE LA CASE 'RESERVES MEDICALES ...'**, il fournit un certificat médical à part, sur ordonnance séparée et sous pli confidentiel

ACADEMIE EUROPEENNE DE JIJITSU TRADITIONNEL
Kodō d'activités physiques et sportives réglementé auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports Français. Sédentaire : 1 bis, Chemin de Panch-Long 34430 SAINT-JEAN-DE-VIDAS

**- CERTIFICAT DE NON CONTRE INDICATION MEDICALE
 A L'INSCRIPTION DANS UN CLUB AFFILIE A L' A.E.J.T. -**
A adresser à : A.E.J.T., Docteur Le Gorrec Jacques, 1 bis Chemin de Panch Long 34430 ST-JEAN-DE-VIDAS

Mon cher candidat,
 Vous serez également vué patient et vous le connaissez dans sa globalité. Vous êtes en conséquence le mieux placé pour déterminer ses capacités à pratiquer un sport et remplir ce certificat médical qui lui est demandé, dans le cadre du Jiu-Jitsu Traditionnel (Aïkido-Martial) son complément et à tout ses voisins.
 Les pathologies chroniques que votre patient présente, ses traitements au long cours, sont indispensables à connaître, pour apprécier ses possibilités dans la pratique de l'Art-Martial. Je vous remercie par avance pour la précision que vous en apporterez.
 En cas de nécessité, si vous le jugez utile, vous pouvez me contacter ou contacter le Dr. Kostik Pierre par téléphone ou fax. Bien cordialement.

Dr. Le Gorrec: tél : 06 68 30 90 67 fax: 05-43-53-11-11 Email : j.l.gorrec@wanadoo.fr
 Dr. Kostik: tél: 03-23-99-00-33 fax: 03-23-98-13-82 Email : dr.pierre.kostik@wanadoo.fr ou pierre.kostik@ardica07.apicrypt.org

Nom : Prénom :
 N°(e)s : Club :
 Adresse :
 Stade des valeurs : Tél : Fax :

**-RESERVES MEDICALES A LA PRATIQUE D UN SPORT :
 -TRAITEMENT AU LONG COURS**

Vous cochez ce paragraphe si votre patient est porteur d'une maladie chronique et/ou sujet à un traitement au long cours.
 Veuillez alors établir un certificat médical détaillé des pathologies concernées et les traitements suivis par votre patient sur courrier séparé.

Nous vous remercions à l'avance de nous faire parvenir ce certificat sous pli confidentiel au Médecin de l'A.E.J.T. 1bis chemin de Panch-Long 34430 Saint Jean De Vidas

-ACTIVITE SPORTIVE NON CONTRE INDIQUEE:
-ACTIVITE SPORTIVE CONTRE INDIQUEE :

Nom, signature et cachet du Médecin Date

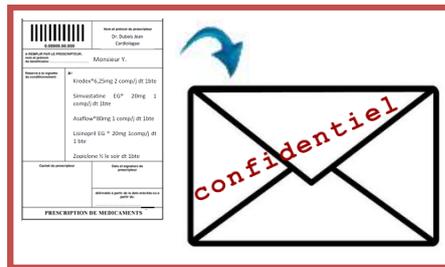
1

VOUS remplissez la première partie du certificat médical en lettres **CAPITALES**.



3

SI VOUS PASSEZ UN EXAMEN DE WAJUTSU, entre 16 et 50 ans, vous pouvez solliciter un passage d'examen en 2ème formule. Dans ce cas, vous remplissez vous-même le verso du certificat médical.



ACADEMIE EUROPEENNE DE JIJITSU TRADITIONNEL
Kodō d'activités physiques et sportives réglementé auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports Français. Sédentaire : 1 bis, Chemin de Panch-Long 34430 SAINT-JEAN-DE-VIDAS

Fiche de renseignements sur les capacités à pratiquer selon la 2^{ème} Formule

Vous souhaitez pratiquer selon la 2^{ème} formule ou vous présenter à un examen A.E.J.T. en 2^{ème} formule car vous constatez que vos capacités physiques ne sont pas adaptées à l'effort demandé à l'organisme pour se présenter en première formule. Vous devez justifier votre demande en remplissant précisément le document ci-dessous : vous devez joindre ce formulaire au certificat médical de non contre-indication en 2^{ème} formule, rempli par votre médecin traitant, indispensable pour se présenter à tout examen A.E.J.T.

Nom : Prénom :
 N°(e)s : Club :
 Adresse :
 Stade des valeurs : Tél : Fax :

- > Êtes-vous facilement essouffé en pratiquant le Jiu-Jitsu Traditionnel ?
- > Quels sont les mouvements que vous ne pouvez pas effectuer ?
- > Quels sont les techniques impossibles à effectuer pour vous ?
- > Avez-vous des difficultés à descendre au sol ?
- > Précisions sur vos handicaps physiques :

Date Signature du candidat

Au-delà de 50 ans, les candidats pourront opter librement pour la 2ème formule.

4

VOUS remettez tous les documents (y compris le pli confidentiel, s'il existe) à l'enseignant de votre club.

COPIE ORIGINAL



Dossiers club.



5

Si le médecin a émis des réserves, l'enseignant ou le responsable administratif de votre club transfert votre dossier à l'AEJT.

Seul le médecin de l'AEJT prendra connaissance des informations sous pli confidentiel et transmettra son accord pour la pratique à l'enseignant de votre club.



MERCI